

Silene vivianii Steud.

4135. *S. setacea* Viv., Fl. Libyc. Specimen, p. 23, tab. 12, fig. 2 (1824) ; B. et T., Fl. Alg. p. 134 et Fl. Syn. p. 57 ; B. et B., Cat. Tun. p. 54 ; Pamp., Pl. Trip. p. 83, et Fl. Ciren. p. 197 ; M., C. 1199 ; E. et M., n° 272 ; J. et M., Cat. Maroc, p. 225, 985 ; non Otth in D. C., Prodr. 1, p. 372 (1824). — ①. Herbes vertes, densément et brièvement poilues, 1-pluricaules, à racine grêle, pivotante. Tige 8-30 cm long., grêles, simples ou un peu rameuses, dressées ou ascendantes, cylindriques, peu renflées aux nœuds, vêtues de poils tecteurs, courts, articulés, rétrorses. Feuilles linéaires ou linéaires-lancéolées, opposées et brièvement connées-vaginantes, les inférieures formant une rosette ±

développée, toutes planes ou pliées longitudinalement, obtusiuscules, densément pubescentes par des poils courts, arqués-apprimés, an-

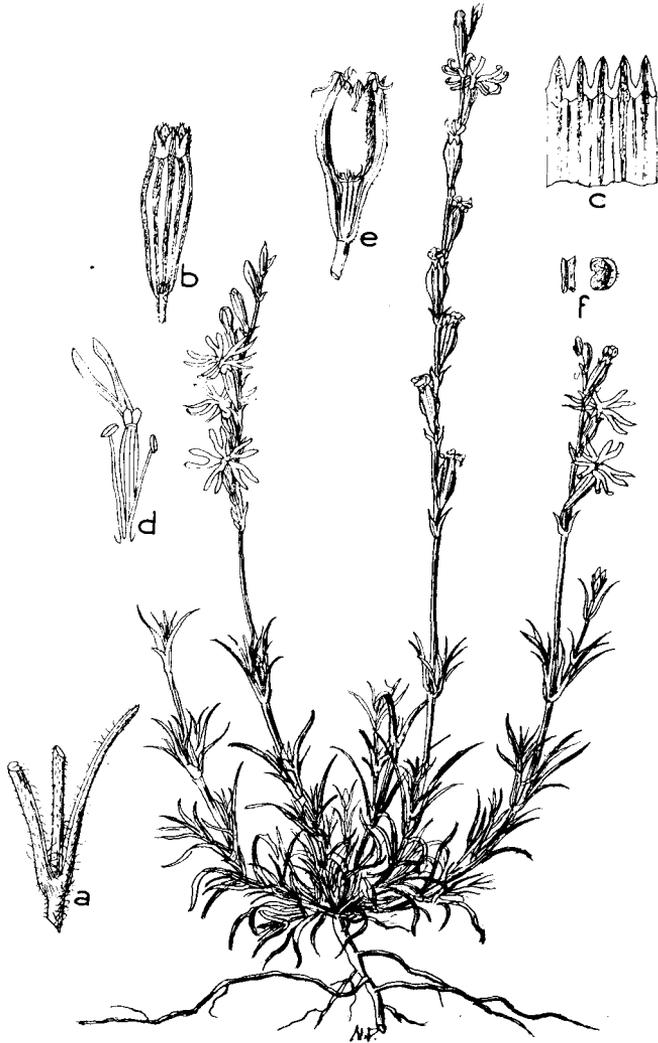


FIG. 26. — *Silene setacea* : A, Fragment de tige et de feuilles caulinaires ; B, Calice ; C, Calice ouvert et étalé ; D, Pétale et E, adjacente ; E, Capsule après déhiscence, F, Graines.

torses, longuement ciliées sur les marges à la base, portant parfois quelques cils plus haut, et parfois un pinceau de cils au sommet, très souvent pourvues de fascicules foliaires axillaires. Nervure divisée

en 3 un peu au-dessus de la base, la médiane forte, un peu saillante en dessous, les latérales grêles, visibles seulement par transparence, toutes rameuses ; nervilles anastomosées en réseau. Fleurs nocturnes, dressées, disposées en cymes scorpioïdes, solitaires au sommet de la tige et des rameaux, \pm lâches, 2-12-flores. Feuilles florales toutes bractéiformes, inégales dans chaque paire, lancéolées ou linéaires, ciliées ou ciliées-laineuses sur les marges, toujours bien $<$ fleur, sauf parfois la première paire. Pédoncules floraux courts ou très courts, les inférieurs plus allongés, pouvant atteindre la moitié de la longueur du calice, tous plus courts que les bractées, densément pubescents, à pubescence rétrorse. Calice 11-15 mm long., cylindrique, subclaviforme à l'anthèse, claviforme-contracté sous la capsule à la fructification, non contracté au sommet, arrondi et non ombiliqué à la base, membraneux-blanchâtre, à 10 nervures, vertes, un peu saillantes, anastomosées par une nerville unique, \pm visible par réflexion, rarement par 2 nervilles, toutes rameuses-réticulées sur une assez grande longueur au-dessous des anastomoses, vêtu de poils très courts et épars entre les nervures, plus longs et plus denses sur celles-ci ; dents calicinales 5, lancéolées, c. 3 mm long., \pm aiguës, à marge assez largement scariée et blanche, densément ciliée, trinerviées, à nervures anastomosées en réseau. Pétales 5 ; limbe blanc ou rose intérieurement, extérieurement olivâtre ou brun rougeâtre, plurinervié, 7-10 mm long., bifide jusque bien au delà du milieu, à divisions étroitement linéaires, obtusiuscules ; 2 squamules ligulaires, c. 0,7 mm long., ovales, obtuses ou subtronquées, un peu cohérentes avec celles des autres pétales en une coronule blanche ; onglets blancs, \pm exserts, trinerviés, non auriculés, glabres ou légèrement pubescents à la base sur le dos de la nervure médiane. Etamines 10 ; filets blancs, filiformes, glabres ; anthères oblongues, médifixes, 0,75-1,5 mm. Ovaire vert, lisse, oblong-subcylindrique, $<$ gynophore pubescent, coiffé d'un stylopode jaune, aplati, \pm dilaté. Styles 3, blancs, filiformes, stigmatifères sur la face interne dans leur partie supérieure. Capsule oblongue ou oblongue-cylindrique, coriace, jaune-roussâtre, finement chagrinée, \pm luisante, 10-11 mm long., ne dépassant pas le calice, s'ouvrant au sommet par 6 dents courtes, aiguës, \pm récurvées, plus longue que le gynophore ; colonne placentaire atteignant les $3/4$ de la capsule, à funicules allongés ; gynophore 3-5 mm long., \pm pubescent par des poils très courts, rétrorses. Graines nombreuses, brunes ou noirâtres, réniformes, très comprimées, 0,6-1 mm long., à faces légèrement concaves, presque planes, à dos étroit, profondément canaliculé, à

marges \pm minces, subaiguës et presque aliformes, striées radialement sur les faces et les marges, souvent papilleuses sur le fond du canalicule dorsal, ordinairement un peu échinulées autour du hile et souvent aussi dans le canalicule dorsal ; marges du canalicule non ou \pm ondulées. Floraison : janvier-mai. Espèce polymorphe.

A. Graines à marges minces, non ou peu ondulées, à canalicule assez large au fond bien visible et \pm tuberculé. Gynophore égalant presque la capsule ou un peu plus court (4-5 mm long.). Feuilles ordinairement très étroitement linéaires :

ssp. **eu-setacea** Maire in M., C. 1199 (1932). —
Type de l'espèce.

B. Tiges et feuilles pubescentes ; calice pubescent.

C. Graines petites, 0,65-0,75 mm long. :

var. **microsperma** Pau, Canavillesia, 4, p. 157
(1931). — *S. setacea* var. *genuina* Maire in
M., C. 1199 (1932). — Type de la sous-espèce.

CC. Graines grandes, 1-1,05 mm long., à marges souvent un peu ondulées :

var. **echinosperma** Emb. et Maire in M., C. 1199
(1932).

BB. Tiges et feuilles glabres (sauf la base des feuilles ciliée) ; calice glabre ou légèrement pubérulent, à dents ciliées. — N. V. :

var. **glabrescens** Pamp., Archiv. Bot. 12, p. 27
(1936).

AA. Graines plus finement striées, à marges un peu plus épaisses et moins aiguës, fortement ondulées, à canalicule dorsal très étroit, à fond peu visible, ordinairement non ou peu tuberculé. Gynophore égalant c. $1/3$ de la capsule (3 mm long.). Feuilles ordinairement plus larges :

ssp. **getula** (Pomel) Maire in M., C. 1199 (1932). —
S. getula Pomel, Nouv. Mat. p. 329 (1874) ; B. et
T., Fl. Alg. p. 134, et Fl. Syn. p. 57 ; J. et M.,
Cat. Maroc, p. 226 ; M., C. 1961, 2217. — *S. ma-*
roccana Coss., Illustr. Fl. Atlant. p. 130, tab. 83
(1890). — *S. Wilczekii* Sennen et Mauricio in
Sennen, Pl. d'Espagne, n° 9282 ?, nomen nudum ;
M., C. 1962.

D. Calice vêtu sur les nervures de poils longs, en plus des poils courts, semblables à ceux des intervalles :

var. *macrotricha* Maire in M., C. 1961 (1936),
sub *S. getula*, et in J. et M., Cat. Maroc, p. 987
(1941).

DD. Calice à poils tous courts :

var. *maroccana* (Coss.) Maire in M., C. 1961 (1936),
sub *S. getula*, et in J. et M., Cat. Maroc, p. 987
(1941). — *S. maroccana* Coss., l. c., sensu stricto.

Steppes et pâturages désertiques.

Ssp. *setecea* var. *microsperma*. — Cyr. Assez commun dans la Marmarique et de Bengasi au fond de la Grande Syrte. — Tr. Commun le long de la grande Syrte ! ; environs de Tripoli. — T. Commun dans le Sud jusqu'à Sfax. — Alg. Commun dans le Sahara septentrional, dans les Hauts Plateaux et l'Atlas saharien. — M. Assez commun dans le Sahara marocain et le Sous.

Var. *echinosperma*. — Alg. Sahara oranais. — M. Sous et Sahara marocain.

Var. *glabrescens*. — Cyr. Magroun ; Acroma ; Mechili (PAMP.).

Ssp. *getula*. — Alg. Assez commun dans le Sahara septentrional du Mزاب au Maroc ; Atlas saharien occidental. — M. Assez commun dans le Sahara marocain ; Atlas saharien ; Grand Atlas oriental ; Anti-Atlas.

Aire géographique. — Ssp. *setecea* : Egypte. Arabie Pétrée. Palestine. — Ssp. *getula* : endémique.

Observations. — Les aiguillons du var. *echinosperma*, qui sont blanchâtres et à la fin caducs, se retrouvent à peu près constamment au voisinage du hile dans toutes les formes de l'espèce, et ordinairement dans le canalicule dorsal des deux variétés ci-dessus du ssp. *eu-setecea*.